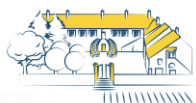


ENGAGEMENTS



comalec

DOMAINE DE L'ÉVÊCHÉ



Quentin & Vincent
JOUSSIER
VITICULTEURS

www.domainedeleveche.com



SIMONET
COUVERTURE | BARDAGE | ISOLATION

Car Avenue



Signature de l'adhérent
Mention « lu et approuvé »

Signature des parents ou
du tuteur légal pour les mineurs :
Mention « lu et approuvé »



Tarifs des cotisations SAISON 2024-2025

Année de naissance	Catégorie	Licence FFA	Cotisation CAC	Total	Horaires
2014 - 2011	Jeunes J11-J12-J13-J14	53,00 €	132,00 €	185,00 €	Mardi, Vendredi 18h00 à 20h00 Mercredi 14h00 à 17h00 Samedi 14h00 à 17h00 Dimanche 9h00 à 12h00
2010 - 2009	Cadets J15-J16	53,00 €	152,00 €	205,00 €	
2008 - 2007	Juniors J17-J18	53,00 €	152,00 €	205,00 €	
Né avant le 01/01/2006	S -23	53,00 €	207,00 €	260,00 €	
	Seniors	56,00€	204,00 €	260,00 €	
Etudiants nés avant le 01/01/2006	Joindre une copie de la carte étudiant de l'année scolaire 2024-2025	53,00 €	157,00 €	210,00 €	
	Section Aviron Collèges Ensemble St Charles	53,00 €	27,00 €	80,00 €	Horaires fixés par l'établissement
Né avant le 01 / 01 / 1998	Masters (à partir de 27 ans et ayant fait de l'aviron de compétition)	56,00 €	204,00 €	260,00 €	Séances en autonomie à condition de figurer sur la liste « des rameurs autonomes » Sinon horaires seniors
	Loisirs	56,00 €	264,00 €	320,00 €	Mercredi 18h00 à 20h00 Séance bateau du 1er avril au 1er octobre sinon séance en salle.
	Loisirs juin juillet aout (personnes ayant déjà été licenciées)	22,70 €	152,30 €	175,00 €	Samedi 9h00 à 12h00 Séance en bateau Dimanche 10h00 à 12h00 séance en bateau
Assurance complémentaire I.A. Sport + (Option Non obligatoire, à rajouter à la Licence)				12,80 €	
Possibilité de Visite médicale de l'OMS (RDV fixé par le club)				4,50 €	



Aucune sortie sur l'eau ne sera autorisée tant que le dossier n'est pas complet.

Les adhésions couvrent la période du **1er septembre au 31 août** de l'année suivante.

Remise pour plusieurs membres de la même famille (vivant à la même adresse) :
10 % sur la deuxième licence,
15 % sur la troisième licence.

Possibilité de payer en 4 fois avec un 1^{er} chèque le mois de l'inscription.

Modes de règlement :
Chèques à l'ordre du Cercle de l'Aviron de Chalon - Chèques vacances - Coupons sports.

La cotisation n'est pas remboursable, quelle qu'en soit la raison.

Réduction de 20 euros sur les **licences UNSS** sur présentation de la licence fédérale pour les lycéens
<https://region.eclat-bfc.fr/autres-dispositifs-pour-la-jeunesse/aide-a-la-prise-de-licences-sportives/>



Fait à le

Cercle de l'Aviron de Chalon Sur Saône - rue d'Amsterdam - Base Nautique Adrien Hardy - 71100 CHALON-SUR-SAONE
Tél. 03 85 41 30 04 - e-mail : secretariat.cercle.aviron@gmail.com
Web <http://www.cercle-aviron-chalon.fr>